
le revenu et la dépense," tel que recommandé dans le discours du Trône, le tarif actuel soit modifié de manière à en faire un tarif de revenu seulement."

Et la question étant de nouveau posée sur le dit amendement,—la Chambre reprend le dit débat ajourné.

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'après minuit, mercredi matin ;

Mercredi, 29 mai 1895.

Sur motion de M. Fréchette, secondé par M. Stevenson,
Ordonné, que le dit débat soit ajourné.

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à une heure moins vingt-quatre minutes, mercredi matin, la Chambre s'ajourne à ce jour.